Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 005-200067742-20250401-2025041418-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 35
Nombre de suffrages exprimés : 35
VOTES :
Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 1

Date de convocation : 17/03/2025

Présenté par Chantal EYMEOUD Présidente (1),
A Embrun, le 01/04/2025

Délibéré par l'assemblée du conseil communautaire(2), réunie en session session ordinaire
A embrun, le 01/04/2025
Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire (2),(3).

001. EYMEOUD CHANTAL	
002. MAXIMIN Christine	
003. BARRAL Jean-Marie	
004. ROUX Noëlle	
005. DURAND Christian	
006. BERTRAND Gina	
007. ARNAUD Jérôme	
008. ZAPATERIA Béatrice	
009. PEYRON Michel	
010. GOURLAIN Mireille	
011. SCARAFAGIO Stéphane	
012. GANDOIS Jean-Pierre	
013. TETENOIRE Michèle	
014. PARPILLON Christian Pouvoir à Marc AUDIER	
015. SILVE Wiebke	
016. AUDIER Marc	
017. CEARD Audrey	
018. COULOUMY Christian	
019. DEPEILLE Zoïa	

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 005-200067742-20250401-2025041418-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

020. DIDIER Alexandre Pouvoir à Chantal Eymeoud	
021. BLANCHET Ouria	
022. BERNARD BRUNEL Franck	
023. MARROU Jehanne Pouvoir à Zoia Depaille	
024. RIFFAUD Jean-Louis	
025. RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude	
026. PELISSIER Robert	
027. VOLLAIRE Pierre	
028. GAMBAUDO Georges	
029. VERRIER Jean-Luc	
030. BOSQ Gustave	
031. PARIS Bruno	
032. MONTABONE Michel	
033. BACHENET Claude	
034. MAILLARD Laurent	
035. ROUX Chantal	
036. RAIZER Bernard	
037. BERENGUEL Victor	
038. METTAVANT Colette	

Certifié exécutoire par Chantal EYMEOUD Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.